canadienne était l'incohérence et la diversité de notre système d'enseignement. Voici quelques exemples. Il est actuellement normal, pour une famille qui se déplace d'une province à l'autre, de voir au moins un des enfants perdre une année scolaire. Les matières présentent également des problèmes. Certaines provinces enseignent les nouvelles mathématiques, d'autres les anciennes. Dans les unes on enseigne l'histoire de telle période en 4º année; dans les autres, on l'enseigne en 6°. L'enfant qui se déplace risque donc de sauter toute la période en cause.

M. Broadbent: Que se passe-t-il s'ils sont tous en retard?

M. Blair: Ils sont alors probablement vos partisans.

M. Broadbent: De quelle partie de la province venez-vous?

• (5.40 p.m.)

M. Blair: Les enfants peuvent se trouver aux prises avec ces importants problèmes que mes collègues se disent bien que ces problèmes peuvent de nos jours être aggravés plutôt que diminués, car les programmes scolaires offrent davantage de choix et l'on tient plus compte des besoins individuels des étudiants dans une province que dans une autre.

Certains députés connaissent bien les problèmes des moins de vingt ans. La rupture produite dans la vie d'un élève de treize à vingt ans par son transfert d'une école à une autre est très préjudiciable. Mais elle devient presque intolérable quand elle se combine à ce que l'enfant estime être son peu de succès scolaire. Je me souviens d'une mère me décrivant ce qui s'est passé quand sa famille est venue à Ottawa. Les enfants avaient jusque-là bien réussi dans leurs études mais, dans ce nouvel environnement, deux de ses fils ont perdu une année. Ils semblaient avoir perdu aussi tout esprit d'émulation et d'initiative et ils ont abandonné leurs études.

Notre régime d'enseignement dans l'ensemble devrait être conçu de façon à stimuler les enfants à poursuivre leurs études et non à leur créer des obstacles artificiels pour les empêcher de s'instruire. Les universités dans les diverses provinces ont su dans la plupart des cas répondre à leurs exigences. Il arrive parfois que des familles doivent déménager, alors que les enfants sont prêts à fréquenter

provinces qu'ils viennent de quitter, mais non dans cellle où ils viennent s'installer.

Je prétends qu'il s'agit d'un problème de la jeunesse. C'est à elle qu'il faudrait songer. Il y a suffisamment de pressions exercées actuellement sur nos jeunes dans notre société matérialiste et de tentations auxquelles ils doivent faire face. Mais ils succombent fréquemment à cette pression supplémentaire qu'impose un régime d'enseignement différent. Il n'y a rien à l'honneur du Canada d'avoir un régime d'enseignement aussi décousu, incohérent et désordonné.

Je dirai, pour terminer, monsieur l'Orateur, qu'il est de très bon augure de voir le gouvernement canadien s'employer à organiser des discussions à l'échelle nationale, qui susciteront une meilleure rationalisation de notre système scolaire, et qui auront pour effet de nous faire considérer non pas les administrateurs, non pas les enseignants, non pas les commissions scolaires, non pas la position de l'un ou l'autre des ministères de l'Éducation, mais plutôt les petits Canadiens qui sont, sans contredit, les victimes du régime actuel.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, tout d'abord, je voudrais féliciter le représentant de Grenville-Carleton (M. Blair) pour deux choses: premièrement pour sa sincérité; ensuite parce qu'il a touché du doigt le nœud du problème, c'est-à-dire le système éducatif canadien et son influence sur enfants. C'est là le seul point de discussion.

Je pense que la motion présentée par le représentant de South Western Nova (M. Comeau) s'y rattache de deux façons. Tout d'abord, la possibilité que le gouvernement prenne quelque initiative dans le domaine scolaire, ce qui par le fait même déclencherait des discussions longues et utiles; ensuite le problème précis d'une conférence qui tenterait de délimiter des domaines généraux d'accord entre les provinces ou au moins d'établir une certaine uniformité dans le secteur de l'éducation.

J'ai écouté ce qu'ont dit les représentants de London-Ouest (M. Buchanan) et d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) et j'ai été un peu déçu, car il me semble qu'ils se sont bornés tous deux à définir la motion qui est à l'étude, afin de justifier une conception très populaire. Il est de très bon ton, de nos jours, parmi les enseignants de parler de la liberté de choisir, de la liberté du choix qu'il convient de laisser l'université. Ils auraient pu être admis dans la à l'élève quant au programme d'études, de